



# ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE MAURIENNE

OFFRE D'ENSEIGNEMENT ET TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021



Inscriptions en ligne du 20 mai au 15 juin 2020  
sur [eea.maurienne.fr](http://eea.maurienne.fr)



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les 6 Etablissements d'Enseignements Artistique de Maurienne ont fusionné en un seul et unique Etablissement, intégré au Pôle Culture du Syndicat du Pays de Maurienne. Les 5 Communautés de communes du territoire, d'Aiton à Bonneval-sur-Arc, sont membres de cette structure de coopération intercommunale et financent à travers elle l'**Établissement d'Enseignement Artistique (EEA) Maurienne**, aux côtés du Département de la Savoie et des usagers.



## L'EEA Maurienne en chiffres :

- 6 sites principaux : Porte de Maurienne à Val d'Arc, Canton de La Chambre à La Chambre, 3CMA à Saint-Jean-de-Maurienne, 3CMA à Saint-Julien-Montdenis, Maurienne Galibier à Saint-Michel-de-Maurienne et Haute Maurienne Vanoise à Modane,
- 2 sites secondaires : Valloire et Val-Cenis,
- plus de 900 élèves, dont 260 adultes,
- près de 50 enseignants et intervenants en milieu scolaire, encadrés par 6 directeurs-trices de site, ainsi qu'1 secrétaire basée sur le site de Saint-Jean-de-Maurienne.

Si l'offre d'enseignement a été harmonisée dans ses appellations, chaque site conserve néanmoins ses spécificités en fonction de son histoire, de son environnement, des compétences des enseignants en place, des possibilités offertes par le parc instrumental et les locaux... Par conséquent, certaines disciplines ou pratiques d'ensemble ne sont présentes que sur certains sites, bien qu'accessibles à l'ensemble des élèves de l'EEA.

**Les droits d'inscription à l'EEA Maurienne sont identiques pour tous les usagers, en tout point du territoire. Pour faciliter les démarches, inscriptions et paiements se font en ligne.**





**L'année 2019/2020** avait déjà été riche en nouveautés avec :

- l'ouverture d'une classe de théâtre en Porte de Maurienne,
- l'ouverture d'une classe d'accordéon et la création de nouvelles pratiques collectives sur Maurienne Galibier (chœur d'enfants, groupes musiques actuelles, atelier polyrythmie, formation musicale pour adultes, piano 4 ou 6 mains),
- la création d'un parcours découverte et de nouvelles pratiques collectives en Haute Maurienne Vanoise (piano 4 ou 6 mains, groupe musiques actuelles),
- la mise en place d'interventions en milieu scolaire à l'école primaire de Modane ou encore la création d'un ensemble d'accordéons de territoire.



**En 2020/2021**, les parcours découverte sur Porte de Maurienne et Haute Maurienne Vanoise associeront désormais musique et théâtre et le secteur de La Chambre proposera une offre d'atelier «techniques du son et de la scène». Les élèves de l'EEA Maurienne auront aussi l'opportunité de participer aux projets d'action culturelle développés sur tous les sites en lien avec les comités d'action culturelle. Ces comités sont coanimés par le Département de la Savoie et le Syndicat du Pays de Maurienne. Ils réunissent de nombreux acteurs locaux (opérateurs culturels, centres socio-culturels, maisons de retraite, associations de personnes en situation de handicap, collectivités...).

Par ailleurs, en accord avec les directeurs-trices de site et en fonction des possibilités offertes par les locaux, des groupes artistiques amateurs pourront être accueillis à compter de septembre 2020 (voir modalités page 11).

Enfin, l'EEA Maurienne travaille actuellement à la mise en place de partenariats avec les établissements scolaires du second degré du territoire.





Les pré-inscriptions ou réinscriptions se feront en ligne  
sur le site <http://eea.maurienne.fr>  
et seront ouvertes **entre le 20 mai et le 15 juin 2020**

Elles devront être validées **avant le 26 juin 2020**  
lors d'un rendez-vous téléphonique avec le-la directeur-directrice du site d'inscription.

## ATTENTION PROCÉDURE SPÉCIFIQUE pour la Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) du collège de Saint-Étienne-de-Cuines

Date limite de pré-inscription / réinscription en ligne :  
**vendredi 5 juin 2020.**

*Une commission de validation de l'inscription aura lieu courant juin.  
Infos L. Julliard (coordonnées au dos du document).*

## POLITIQUE TARIFAIRE



Le tarif dépend du parcours choisi, mais également d'autres paramètres :

- **Cinq tranches de Quotient Familial** ont été définies :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5
de 0 à 384	de 385 à 959	960 à 1369	de 1370 à 2499	de 2500 et plus

Lors de l'inscription, une attestation de QF sera demandée, ou à défaut un avis d'imposition.  
Sans l'un ou l'autre de ces documents, le tarif QF5 sera automatiquement appliqué.

- D'autre part, une **dégressivité** sera appliquée sur le tarif normal à partir de 2 inscrits dans le même foyer familial (enfants, ados ou adultes, hors grands-parents ou liens de parenté non directs), soit :

-10% pour l'inscription 2	-30% pour l'inscription 4
-20% pour l'inscription 3	-40% pour l'inscription 5

La numérotation des inscriptions de 1 à 5 s'entend de la plus chère à la moins chère.

**NB : cette dégressivité ne s'applique pas  
sur le tarif bonifié PRATIQUE MUSICALE EN AMATEUR.**



- Pour bénéficier de la **bonification tarifaire** accordée aux élèves inscrits dans une pratique musicale associative en amateur, une attestation d'adhésion à l'association concernée sera demandée. Le taux de participation aux répétitions/manifestations diverses de l'association en question devra atteindre 80 %, sans quoi la différence entre tarif bonifié et tarif normal sera facturée en fin d'année scolaire. Un cahier de présence sera tenu par le-la chef-fe ou responsable. La bonification n'est applicable que sur la discipline dominante, et pas sur un 2<sup>ème</sup> ou un 3<sup>ème</sup> instrument complémentaire.
- Les enseignants de l'EEA Maurienne, inscrits en tant qu'élèves, bénéficient du tarif enfants-ados, l'enseignement reçu constituant une plus-value pour l'exercice de leur métier.
- Sur présentation de justificatif, les **étudiants** bénéficient du tarif enfants-ados.

## PAIEMENT

**Un 1<sup>er</sup> paiement correspondant au tiers de l'année sera appelé en octobre. Le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> tiers seront appelés en janvier et avril.**

Le règlement est possible :

- en ligne par carte bancaire via la plateforme iMuse,
- par chèque, Chèques-Vacances ANCV ou Chèques Culture Loisirs Saint-Jean-de-Maurienne, uniquement **par courrier auprès du secrétariat :**

### **EEA MAURIENNE**

Conservatoire, Place du Champ de Foire, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Renseignements au 04 79 64 17 27 ou [eea.secretariat@maurienne.fr](mailto:eea.secretariat@maurienne.fr)

## ABANDON EN COURS D'ANNÉE

Pour toute inscription validée, **la totalité des droits d'inscription pour l'année est due** (sauf cas exceptionnel de déménagement, maladie grave ou décès, où une demande de remboursement argumentée devra être adressée au Président du Syndicat du Pays de Maurienne qui statuera).

Tout abandon devra être notifié par courrier ou par mail auprès du-de la directeur-trice de site.

## LOCATION D'INSTRUMENTS

L'EEA Maurienne dispose d'un parc d'instruments en location, proposés au tarif unique de **180 € à l'année**, fractionnable au mois sous réserve de disponibilité. Plus de renseignements auprès de votre directeur-trice de site.



# DISCIPLINES ET ENSEMBLES PROPOSÉS



## ENSEMBLES MUSICAUX PROPOSÉS

(accessibles sur avis des enseignants)

	PORTE DE MAURIENNE	CANTON DE LA CHAMBRE	CŒUR DE MAURIENNE ARVAN		MAURIENNE GALIBIER		HAUTE MAURIENNE VANOISE	
	AIGUEBELLE	LA CHAMBRE	ST-JEAN-DE-M <sup>NE</sup>	ST-JULIEN-MONTDENIS	ST-MICHEL-DE-M <sup>NE</sup>	VALLOIRE	MODANE	VAL CENIS
<b>Ensembles par site</b>								
Orchestres divers	•	•	•	•	•			
Ensemble guitares						•	•	• (sous réserve)
Ensemble percussions	•	•	•		•		•	
Ensemble clarinettes				•				
Groupe musiques actuelles amplifiées	•	•	•		•		•	
<b>Ensembles de territoire</b>								
Orchestre symphonique Maurienne (ados-adultes)			répétitions à St-Jean-de-M <sup>ne</sup>					
Chœur d'enfants					répétitions à St-Michel-de-M <sup>ne</sup>			
Ensemble accordéons	répétitions en alternance sur plusieurs sites							
Ensemble cordes	répétitions en alternance sur plusieurs sites							
<b>En partenariat avec les associations de pratique musicale en amateur du territoire</b>								
Harmonie ados-adultes	Écho de Charbonnières	Écho du Bugeon Écho des Montagnes	Lyre Maurienne et Lyre Grégorienne	Écho Ardoisier	Avenir Timb'alu	Vallée d'Or		
Chorale adultes	Is'arc Air du temps	Chœur de l'Arc Villarine	Le Bel Aubépin Blue gospel	Écho Ardoisier	Gens du Pays	Uzel	Le Petit Bonheur	La Haute Maurienne chante

<b>DISCIPLINES PROPOSÉES</b>	<b>AIGUEBELLE</b>	<b>LA CHAMBRE</b>	<b>ST-JEAN-DE-M<sup>NÉ</sup></b>	<b>ST-JULIEN-MONTDENIS</b>	<b>ST-MICHEL-DE-M<sup>NÉ</sup></b>	<b>VALLOIRE</b>	<b>MODANE</b>	<b>VAL CENIS</b>
<b>Parcours découverte</b>								
Parcours découverte	Musique/Théâtre	Musique Danse/Théâtre	Musique	Musique	Musique		Musique/Théâtre	
<b>Musique (Cours)</b>								
Accordéon	•	•	•		•		•	
Batterie/Percussions	•	•	•	•	•		•	
Chant/Piano complémentaire		•						
Clarinete	•		•	•	•	•		
Cor	•	•	•	•				
Flûte traversière	•	•	•	•	•	•		
Guitares	•	•	•		•	•	•	•
Guitare basse	•	•	•		•	•	•	•
Hautbois/Basson	•	•	•	•				
Piano/Claviers	•	•	•		•	•	•	•
Saxophone	•	•	•	•	•			
Technique vocale		•						
Trombone/Tuba	•	•	•	•	•			
Trompette	•	•	•	•	•			
Ukulélé							•	•
Violon/Alto	•	•	•		•			
Violoncelle			•					
<b>Musique (Ateliers)</b>								
Atelier Chant collectif	•		•					
Atelier Chant semi-collectif					•	•	•	
Atelier Improvisation			•					
Atelier Pianos/Claviers					•	•	•	•
Atelier Techniques du son et de la scène		•					•	
<b>Danse / Théâtre / Arts plastiques</b>								
Arts plastiques							•	
Danse contemporaine		•						
Danse flamenco		•						
Théâtre	•	•					•	

Si une discipline n'est pas dispensée sur votre secteur ou commune, elle reste possible mais l'enseignement sera délivré sur un autre site (un contact avec le-la directeur-trice de site de secteur est nécessaire pour cette formule)





© Pierre Dompnier

## PARCOURS ET TARIFS ENFANTS OU ADOLESCENTS (- DE 18 ANS)

		QF 1 (0 à 384)	QF 2 (385 à 959)	QF 3 (960 à 1369)	QF 4 (1370 à 2499)	QF 5 (2500 et plus)
<b>DOMICILIÉS EN MAURIENNE</b>						
<b>À PARTIR DE 6 ANS</b>						
<b>Parcours découverte - MUSIQUE ou PLURIDISCIPLINAIRE</b>						
Éveil collectif / Essai de plusieurs instruments ou disciplines sur l'année - 1 ou 2 temps dans la semaine NB : le parcours découverte musique/danse/théâtre n'est accessible que sur le site du Canton de La Chambre		130 €	170 €	210 €	250 €	290 €
<b>CURSUS DIPLÔMANT MENANT AU BREVET D'ÉTUDES MUSICALES (B.E.M.)</b>						
<b>Pratique instrumentale + Formation musicale + Pratique collective - Cycle 1</b> (souhaitable après 1 année de parcours découverte) - 2 ou 3 temps dans la semaine <i>Dispositif CHAM - Collège de Saint-Etienne-de-Cuines</i>		160 €	210 €	260 €	310 €	360 €
<b>Pratique instrumentale + Formation musicale + Pratique collective Cycles 2 et 3</b> - 2 ou 3 temps dans la semaine <i>Dispositif CHAM - Collège de Saint-Etienne-de-Cuines</i>	Tarif normal	160 €	210 €	260 €	310 €	360 €
	Tarif bonifié P.M. EN AMATEUR*	120 €	160 €	200 €	240 €	300 €
<b>Pratique d'un 2<sup>ème</sup> instrument complémentaire</b> (sur avis du/de la directeur-trice du site) - 1 temps dans la semaine	Tarif hebdomadaire	160 €	210 €	260 €	310 €	360 €
	Tarif quinzaine (1/2 année)	80 €	105 €	130 €	155 €	180 €



QF 1 (0 à 384)	QF 2 (385 à 959)	QF 3 (960 à 1369)	QF 4 (1370 à 2499)	QF 5 (2500 et plus)
-------------------	---------------------	----------------------	-----------------------	------------------------

**CURSUS NON-DIPLÔMANT** (accessible sur avis du/de la directeur-trice)

**Pratique collective seule MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE, ARTS PLASTIQUES**

*Parcours A - 1 temps dans la semaine / NB : la danse, le théâtre et les arts plastiques ne sont accessibles que sur certains sites*

Musique (hors atelier chant semi-collectif) - Offert pour les élèves inscrits en Cycle 1, 2 ou 3						
Théâtre	80 €	100 €	120 €	140 €	160 €	
Atelier Chant semi-collectif - Offert pour les élèves inscrits en Cycle 1, 2 ou 3						
Danse	110 €	130 €	150 €	170 €	190 €	
Arts plastiques (1/2 année)	40 €	50 €	60 €	70 €	80 €	
<b>Orchestre symphonique Maurienne seul</b> <i>Parcours B - Offert pour les élèves inscrits en Cycle 1, 2 ou 3</i>	65 €	80 €	95 €	110 €	125 €	
<b>Pratique instrumentale + Pratique collective</b> <i>Parcours C - 2 temps dans la semaine (accessible à partir de 12 ans)</i>	160 €	210 €	260 €	310 €	360 €	
<b>Pratique instrumentale seule</b> <i>Parcours D - 1 temps dans la semaine</i> <i>Tarif spécial réservé aux élèves pour lesquels aucune pratique collective ne peut être proposée</i>	Tarif normal	540 €	650 €	760 €	870 €	980 €
	Tarif spécial	160 €	210 €	260 €	310 €	360 €

**DOMICILIÉS HORS MAURIENNE**

Le tarif correspondant au parcours choisi sera multiplié par **4**, excepté pour l'Orchestre symphonique et pour les élèves inscrits dans une pratique musicale associative en amateur, où il sera le même que pour les résidents Maurienne. Le tarif est plafonné à 1600 € par an.

**ÉLÈVES PORTEURS DE HANDICAP**

Un parcours et un tarif adaptés pourront être mis en place après rencontre avec le-la directeur-directrice de site.

\* pour les élèves inscrits dans une pratique musicale associative en amateur (harmonie, chorale, batterie-fanfare, groupe musiques actuelles...)  
Ne peut concerner le 2<sup>ème</sup> instrument complémentaire.





# PARCOURS ET TARIFS ADULTES (+ DE 18 ANS) - HORS CYCLE



		QF 1 (0 à 384)	QF 2 (385 à 959)	QF 3 (960 à 1369)	QF 4 (1370 à 2499)	QF 5 (2500 et plus)
<b>DOMICILIÉS EN MAURIENNE</b>						
<b>Pratique instrumentale + Formation musicale et/ou Pratique collective</b> <i>Parcours A - 2 à 3 temps dans la semaine</i>	Tarif hebdomadaire	410 €	490 €	570 €	650 €	730 €
	Tarif bonifié P.M. EN AMATEUR* - hebdomadaire	120 €	160 €	200 €	240 €	300 €
	Tarif quinzaine (1/2 année)	205 €	245 €	285 €	325 €	365 €
<b>Pratique d'un 2<sup>ème</sup> instrument complémentaire</b> <i>(sur avis du/de la directeur-trice du site)</i>	Tarif hebdomadaire	410 €	490 €	570 €	650 €	730 €
	Tarif quinzaine (1/2 année)	205 €	245 €	285 €	325 €	365 €
<b>Pratique collective seule MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE, ARTS PLASTIQUES</b> <i>Parcours B - 1 temps dans la semaine - NB : la danse, le théâtre et les arts plastiques ne sont accessibles que sur certains sites</i>						
Musique (hors Atelier Chant semi-collectif) - Offert pour les adultes inscrits en Parcours A		85 €	110 €	135 €	160 €	185 €
Théâtre						
Atelier Chant semi-collectif - Offert pour les adultes inscrits en Parcours A		160 €	190 €	220 €	250 €	280 €
Danse						
Arts plastiques (1/2 année)		43 €	55 €	68 €	80 €	83 €

\*pour les élèves inscrits dans une pratique musicale associative en amateur (harmonie, chorale, batterie-fanfare, groupe musiques actuelles...) Ne peut concerner le 2<sup>ème</sup> instrument complémentaire.

		QF 1 (0 à 384)	QF 2 (385 à 959)	QF 3 (960 à 1369)	QF 4 (1370 à 2499)	QF 5 (2500 et plus)
<b>Orchestre symphonique Maurienne seul</b> <i>Parcours C - Offert pour les adultes inscrits en Parcours A</i>		65 €	80 €	95 €	110 €	125 €
<b>Pratique instrumentale seule</b> <i>Parcours D - 1 temps dans la semaine</i> <i>Tarif spécial réservé aux adultes auxquels aucune pratique collective ne peut être proposée</i>	Tarif hebdomadaire	540 €	650 €	760 €	870 €	980 €
	Tarif spécial - hebdomadaire	410 €	490 €	570 €	650 €	730 €
	<b>Tarif bonifié P.M. EN AMATEUR* - hebdomadaire</b>	120 €	160 €	200 €	240 €	300 €
	Tarif quinzaine (1/2 année)	270 €	325 €	380 €	435 €	490 €
<b>Accueil de groupes amateurs dans les locaux de l'EEA</b> <i>(Plus de renseignements auprès de votre directeur-trice de site)</i> <i>Parcours E - 1 temps dans la semaine</i>	Par an et par personne	30 €				
	Par an et par groupe pour les groupes constitués en association	90 €				
<b>DOMICILIÉS HORS MAURIENNE</b>						
Le tarif correspondant au parcours choisi sera multiplié par <b>2</b> , excepté pour l'Orchestre symphonique et pour les élèves inscrits dans une pratique musicale associative en amateur, où il sera le même que pour les résidents Maurienne. Le tarif est plafonné à 1600 € par an.						
<b>ÉLÈVES PORTEURS DE HANDICAP</b>						
Un parcours et un tarif adaptés pourront être mis en place après rencontre avec le-la directeur-directrice de site.						

\*pour les élèves inscrits dans une pratique musicale associative en amateur (harmonie, chorale, batterie-fanfane, groupe musiques actuelles...) Ne peut concerner le 2<sup>ème</sup> instrument complémentaire.





**Site  
Porte de Maurienne**

**Manuel HIDALGO**  
directeur de site  
04 79 75 41 68  
eea.portedemaurienne@maurienne.fr

**Site  
Canton de La Chambre**

**Laurent JULLIARD**  
directeur de site  
04 79 56 27 16 – 06 14 38 10 08  
eea.cantondelachambre@maurienne.fr

**Site  
Saint-Jean-de-Maurienne**

**Jacques FALCOZ**  
directeur de site  
04 79 64 17 27 – 06 35 24 18 23  
eea.saintjeandemaurienne@maurienne.fr

**Site  
Saint-Julien-Montdenis**

**Aude FEAZ**  
directrice de site  
06 83 43 20 57  
eea.saintjulienmontdenis@maurienne.fr

**Site  
Maurienne Galibier**

**Arielle DERVIEU**  
directrice de site  
04 79 59 22 52 – 07 68 98 24 53  
eea.mauriennegalibier@maurienne.fr

**Site  
Haute Maurienne Vanoise**

**Patrick SERRES**  
directeur de site  
06 66 58 58 87  
eea.hautemauriennevanoise@maurienne.fr

**Administration générale**

**Ludivine MOULARD**  
responsable du Pôle Culture  
Syndicat du Pays de Maurienne  
04 79 64 47 32 - 07 83 25 74 93  
culture@maurienne.fr

**Communication**

**Sylvie GODARD**  
chargée de développement  
Pôle Culture  
Syndicat du Pays de Maurienne  
04 79 64 12 48  
eea.com@maurienne.fr

**Paiement  
des droits d'inscription**

**Stéphanie MIGNEMI**  
secrétaire de l'EEA Maurienne  
Conservatoire - Place du Champ de Foire  
73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE  
04 79 64 17 27  
eea.secretariat@maurienne.fr

